

WARRANTY

NAPOLEON® products are manufactured under the strict Standard of the world recognized ISO 9001 : 2008 Quality Assurance Certificate.

NAPOLEON® products are designed with superior components and materials assembled by trained craftsmen who take great pride in their work. The complete appliance is thoroughly inspected by a qualified technician before packaging to ensure that you, the customer, receives the quality product that you expect from NAPOLEON®.

NAPOLEON® DUCTLESS AIR CONDITIONER LIMITED WARRANTY

The following materials and workmanship in your new NAPOLEON® Ductless Air Conditioner are warranted against defects. NAPOLEON® will provide a replacement compressor should it fail within 5 years from the original date of purchase. All other parts are covered by this warranty for the first year only. Should a part fail due to defect within the first year, NAPOLEON® reserves the right to replace the defective part or the entire evaporator or condenser assembly at NAPOLEON's discretion. Diagnostics, transportation or labour charges related to warranty repair is not covered.

* Construction of models vary. Warranty applies only to components included with your specific appliance.

CONDITIONS AND LIMITATIONS

NAPOLEON® warrants its products against manufacturing defects to the original purchaser only. Registering your warranty is not necessary. Simply provide your proof of purchase along with the model and serial number to make a warranty claim.

NAPOLEON® reserves the right to have its representative inspect any product or part thereof prior to honouring any warranty claim. Provided that the purchase was made through an authorized NAPOLEON® dealer your air conditioner is subject to the following conditions and limitations:

This factory warranty is non-transferable and may not be extended whatsoever by any of our representatives.

The appliance must be installed by a licensed, authorized service technician or contractor. Installation must be done in accordance with the installation instructions included with the product and all local and national building and fire codes. This limited warranty does not cover damages caused by misuse, lack of maintenance, loss of refrigerant, accident, alterations, abuse or neglect and parts installed from other manufacturers will nullify this warranty.

This limited warranty further does not cover any scratches, dents, corrosion or discoloring caused by excessive heat, abrasive and chemical cleaners.

In the first year only, this warranty extends to the repair or replacement of warranted parts which are defective in material or workmanship provided that the product has been operated in accordance with the operation instructions and under normal conditions.

After the first year, with respect to this Limited Warranty, NAPOLEON® may, at its discretion, fully discharge all obligations with respect to this warranty by refunding to the original warranted purchaser the wholesale price of any warranted but defective part(s).

NAPOLEON® will not be responsible for installation, labour or any other expenses related to the reinstallation of a warranted part and such expenses are not covered by this warranty.

Notwithstanding any provisions contained in the Limited Warranty, NAPOLEON's responsibility under this warranty is defined as above and it shall not in any event extend to any incidental, consequential or indirect damages.

This warranty defines the obligations and liability of NAPOLEON® with respect to the NAPOLEON® appliance and any other warranties expressed or implied with respect to this product, its components or accessories are excluded.

NAPOLEON® neither assumes, nor authorizes any third party to assume, on its behalf, any other liabilities with respect to the sale of this product.

Any damages to the appliance due to water, weather damage, long periods of dampness, condensation, damaging chemicals or cleaners will not be the responsibility of NAPOLEON®.

All parts replaced under the Limited Warranty Policy are subject to a single claim.

All parts replaced under the warranty will be covered for a period of 90 days from the date of their installation.

The manufacturer may require that defective parts or products be returned or that digital pictures be provided to support the claim.

Returned products are to be shipped prepaid to the manufacturer for investigation. If a product is found to be defective, the manufacturer will repair or replace such defect.

Before shipping your appliance or defective components, your shipping dealer must obtain an authorization number. Any merchandise shipped without authorization will be refused and returned to sender.

Shipping costs are not covered under this warranty.

Additional service fees may apply if you are seeking warranty service from a dealer.

ALL SPECIFICATIONS AND DESIGNS ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT PRIOR NOTICE DUT TO ON-GOING PRODUCT IMPROVEMENTS. NAPOLEON® IS A REGISTERED TRADEMARK OF WOLF STEEL LTD. PATENTS U.S. 5.303.693.801 - CAN. 2.073.411, 2.082.915 © WOLF STEEL LTD.

GARANTIE

Les produits NAPOLÉON® sont fabriqués conformément aux normes strictes du certificat d'assurance de qualité mondialement reconnu ISO 9001 : 2008.

Les produits NAPOLÉON® sont conçus avec des composants et des matériaux de qualité supérieure, assemblés par des artisans qualifiés qui sont fiers de leur travail. Une fois assemblé, chaque appareil est soigneusement inspecté par un technicien qualifié avant d'être emballé pour garantir que vous, le client, recevez le produit de qualité dont vous vous attendez de NAPOLÉON®.

GARANTIE LIMITÉE DU CLIMATISEUR MURAL NAPOLÉON®

Les matériaux suivants et la fabrication de votre nouveau climatiseur mural NAPOLÉON® sont garantis contre les défauts. Si le compresseur s'avère défectueux durant les 5 premières années, à partir de la date d'achat originale, NAPOLÉON® remplacera le compresseur. Toutes les autres pièces sont couvertes pendant la première année seulement. NAPOLÉON® se réserve le droit de remplacer la pièce défectueuse, ou l'évaporateur ou le condensateur en entier à sa discrétion. Les frais de diagnostic, de transport ou les coûts de main-d'oeuvre relatifs aux réparations garanties ne sont pas couverts.

* Étant donné que la fabrication de chaque modèle varie, la garantie s'applique uniquement aux composants spécifiques de votre appareil.

CONDITIONS ET LIMITATIONS

NAPOLÉON® garantit ses produits contre les défauts de fabrication à l'acheteur d'origine seulement. L'enregistrement de la garantie n'est pas nécessaire. Fournissez simplement une preuve d'achat ainsi que le modèle et les deux numéros de série afin d'effectuer une réclamation de garantie.

NAPOLÉON® se réserve le droit de demander à son représentant d'inspecter tout produit ou pièce avant d'honorer toute réclamation. L'achat doit avoir été fait par l'entremise d'un détaillant NAPOLÉON® autorisé et sous réserve des conditions et limitations suivantes : Cette garantie du fabricant n'est pas transférable et ne peut être prolongée ou étendue par aucun de nos représentants sans autorisation.

L'appareil doit être installé par un installateur ou entrepreneur qualifié. L'installation doit être faite conformément aux instructions d'installation incluses avec le produit et à tous les codes d'incendie et de construction locaux et nationaux. Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par un mauvais usage, un manque d'entretien, une perte de réfrigérant, un accident, des altérations, des abus ou de la négligence, et l'installation de pièces d'autres fabricants annulera cette garantie.

Cette garantie limitée ne couvre pas non plus les égratignures, les bossellements, la corrosion ou la décoloration causés par une chaleur excessive, des produits d'entretien chimiques et abrasifs.

Au cours de la première année seulement, cette garantie s'étend à la réparation ou au remplacement des pièces garanties dont les matériaux ou la fabrication sont défectueux à la condition que le produit ait été utilisé conformément aux instructions de fonctionnement et dans des conditions normales.

Après la première année, NAPOLÉON® peut, à sa discrétion, se libérer entièrement de toute obligation en ce qui concerne cette garantie en remboursant à l'acheteur d'origine le prix de gros de toute pièce garantie qui est défectueuse.

NAPOLÉON® ne sera pas responsable de l'installation, de la main-d'oeuvre ou autres dépenses relatives à la réinstallation d'une pièce garantie et de telles dépenses ne sont pas couvertes par cette garantie.

Nonobstant toutes les dispositions contenues dans la Garantie Limitée, la responsabilité de NAPOLÉON® sous cette garantie est définie comme ci-dessus et elle ne s'étendra à aucun dommage accidentel, consécutif ou indirect.

Cette garantie définit l'obligation et la responsabilité de NAPOLÉON® en ce qui concerne l'appareil NAPOLÉON®. Toute autre garantie énoncée ou implicite concernant ce produit, ses composants ou accessoires est exclue.

NAPOLÉON® n'endosse ni n'autorise aucun tiers à assumer en son nom, toute autre responsabilité concernant la vente de ce produit.

Tout dommage causé à l'appareil par l'eau, les dommages causés par les intempéries, de longues périodes d'humidité, la condensation, des produits chimiques ou produits d'entretien nuisibles ne seront pas la responsabilité de NAPOLÉON®.

Toutes les pièces remplacées en vertu de la politique de Garantie Limitée ne peuvent faire l'objet que d'une seule réclamation.

Toutes les pièces remplacées au titre de la garantie seront couvertes pour une période de 90 jours à partir de leur date d'installation.

Le fabricant peut exiger que les pièces défectueuses ou les produits soient retournés ou que des photos numériques soient fournies pour valider la réclamation. Les produits retournés doivent être expédiés port payé au fabricant pour une inspection en usine. Si un produit est déclaré défectueux, le fabricant le réparera ou le remplacera.

Avant d'expédier votre appareil ou les pièces défectueuses, votre détaillant doit obtenir un numéro d'autorisation. Toute marchandise expédiée à notre usine sans autorisation sera refusée et retournée à l'expéditeur.

Les coûts d'expédition ne sont pas couverts par cette garantie.

Des frais de services supplémentaires peuvent être appliqués si vous cherchez à obtenir des services au titre de la garantie auprès d'un détaillant.

TOUTES LES SPÉCIFICATIONS ET LES CONCEPTIONS SONT SUJETTES À MODIFICATIONS SANS PRÉAVIS EN RAISON DES AMÉLIORATIONS CONSTANTES APPORTÉES AU PRODUIT. NAPOLÉON® EST UNE MARQUE DE COMMERCE DÉPOSÉE DE WOLF STEEL LTÉE. BREVETS U.S. 5.303.693.801 - CAN. 2.073.411, 2.082.915 © WOLF STEEL LTÉE.